

Cellule de crise économique CCIAMP

Covid-19 : impact économique dans les Bouches-du-Rhône

17 septembre 2021

Edition #18



URGENCE COVID-19

04 91 39 34 79
urgencecovid19@ccimp.com

 CCI AIX MARSEILLE
PROVENCE

 République Française

Table des matières

Mobilisation de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence.....	3
Cellule Urgence Covid-19 de la CCIAMP.....	3
Communication multi-canaux sur les mesures et initiatives	3
L’urgence	3
La relance	4
Poursuite de la mobilisation des têtes de réseaux et VIP.....	4
Indicateurs économiques métropolitains de la crise Covid-19.....	5
Démographie d’entreprises : créations et radiations.....	5
Etablissements actifs avec procédure collective	6
Demandeurs d’emploi (cat. A).....	7
Etat de l’intérim en région Provence-Alpes-Côte d’Azur	10
Dispositifs financiers de soutien aux entreprises.....	11
Etat des lieux commerces et CHR.....	12
Remontées de Google Mobility Residentials sur le commerce dans les Bouches-du-Rhône	12
Commerces de proximité.....	13
E-commerce	14
Cafés-Hôtels-Restaurants-Discothèques.....	15
Zoom sur quelques filières clés du territoire	16
Tourisme et art de vivre	16
Santé.....	22
Remontées des fédérations et groupements professionnels.....	25

MOBILISATION DE LA CCI METROPOLITAINE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Cellule Urgence Covid-19 de la CCIAMP

La cellule Urgence Covid a enregistré une très forte baisse des sollicitations, particulièrement en août, que ce soit par téléphone ou par mail sur la boîte urgencecovid19.

Les principales sollicitations de la cellule Covid :

1. **Mise en place du pass sanitaire :**
 - Forte inquiétude concernant la mise en place du pass sanitaire pour les salariés.
 - Que faire si le salarié refuse de se faire vacciner ?
 - Existe-t-il une aide pour la mise en place du pass sanitaire ?
 - Existe-t-t-il une aide en cas de baisse de la fréquentation suite à la mise en place du pass sanitaire ?
2. **Aide au loyer pour les commerçants :**
 - Poursuite des aides au loyer ?
3. **Inquiétudes :**
 - Crainte de suppression du fonds de solidarité et du chômage partiel.
 - Crainte de ne pouvoir rembourser le PGE ou FDU.
 - Crainte de baisse de la fréquentation à la suite de la mise en place du pass sanitaire.
 - Crainte de ne pouvoir assurer le service par manque de salarié (suite mise en place du pass sanitaire).

Communication multi-canaux sur les mesures et initiatives

Depuis mars 2020 et pour jouer pleinement son rôle de guichet unique, la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence a lancé plusieurs actions de communication sur les mesures prises par le gouvernement et sur l'accompagnement qu'elle propose aux entreprises du territoire.

L'urgence

- **Une page internet dédiée** aux mesures d'urgence pour accompagner les entreprises et les démarches pour en bénéficier, constamment mise à jour, en fonction des annonces et parutions officielles des textes réglementaires. Cette page rassemble également toutes les informations et outils clés à connaître, par exemple le protocole sanitaire renforcé pour les commerces. Cette page a reçu 561 visites en juillet / août 2021.
- **Des fiches pratiques** qui détaillent pour chaque mesure : de quoi parle-t-on ? pour qui ? comment ? quand ? 26 fiches pratiques ont été réalisées.

Les fiches suivantes ont été mises à jour au cours des dernières semaines, pour prendre en compte les modifications apportées aux aides et mesures au cours de l'été :

- Fiche pratique #1 Fonds de solidarité
- Fiche pratique #6 Chômage partiel
- Fiche pratique #8 Assemblées générales
- Fiche pratique #22 Exonération des charges
- Fiche pratique #25 Prise en charge des coûts fixes

- **Des décryptages réguliers** sur les annonces et plans d'aide.

50 décryptages ont été publiés depuis mars 2020. La CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence a publié de juillet à début septembre 2021 :

- Décryptage #47 - Pass sanitaire au-dessus de cinquante personnes à partir de mercredi 21 juillet
- Décryptage #48 - Une nouvelle aide pour les commerces multi-activités ruraux
- Décryptage #49 - Un pass sanitaire étendu (et obligatoire) : les 5 points à retenir depuis le 9 août 2021
- Décryptage #50 - Rentrée sportive et pass sanitaire, les règles du jeu

- **Le relais des actions nationales** lancées par CCI France (vidéos explicatives, campagnes)

La relance

En plus des informations consacrées aux aides et mesures d'urgence, la CCIAMP assure le référencement de solutions pour accompagner le maintien ou la relance des activités des entreprises. Elle anime plusieurs pages sur son site internet :

- Une page "[Poursuite et relance d'activité](#)"
- Une page "[Solutions-relance](#)"
- Une page "[France Relance](#)"

Toutes les informations nouvelles ou mises à jour, ainsi que le calendrier des événements organisés par la CCIAMP, sont présentées chaque semaine dans la newsletter de la CCIAMP envoyée à 26 000 chefs d'entreprises du territoire.

Le 13 septembre, la CCIAMP a organisé le webinar [« Sortie de Crise : une procédure de traitement des difficultés »](#) coanimé avec le Tribunal de commerce, l'Ordre des experts comptables et les Mandataires, pour présenter, dans le contexte de la fin progressive des aides, les mesures spécifiques aux entreprises en difficulté.

Poursuite de la mobilisation des têtes de réseaux et VIP

Dans le cadre de la cellule d'urgence et de relance, la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence est en contact régulier avec les représentants des réseaux entrepreneuriaux locaux : chambres consulaires, fédérations et groupements interprofessionnels et professionnels, associations de commerçants, associations de zones d'activité. 147 réseaux entrepreneuriaux sont ainsi animés. Chaque mois, une réunion en visio-conférence est organisée avec chacune de ces cibles pour faire un point d'actualité, identifier les difficultés et être force de propositions en matière d'aides ou d'outils pour accompagner au mieux les entrepreneurs.

Quatre groupes ont été constitués :

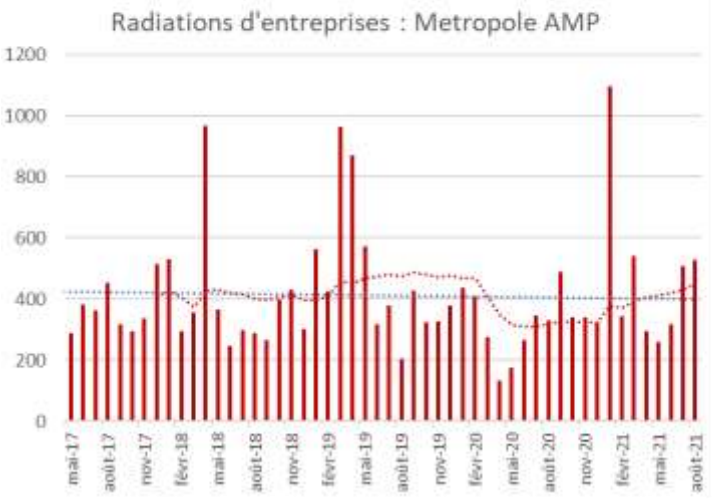
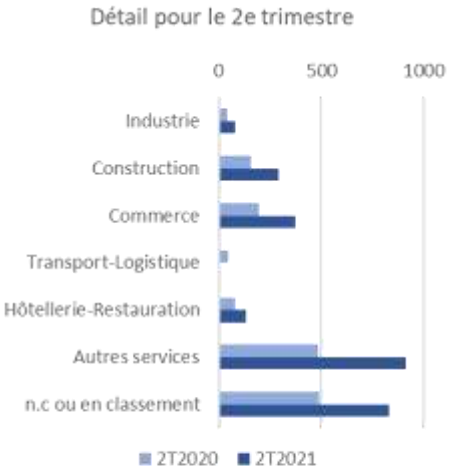
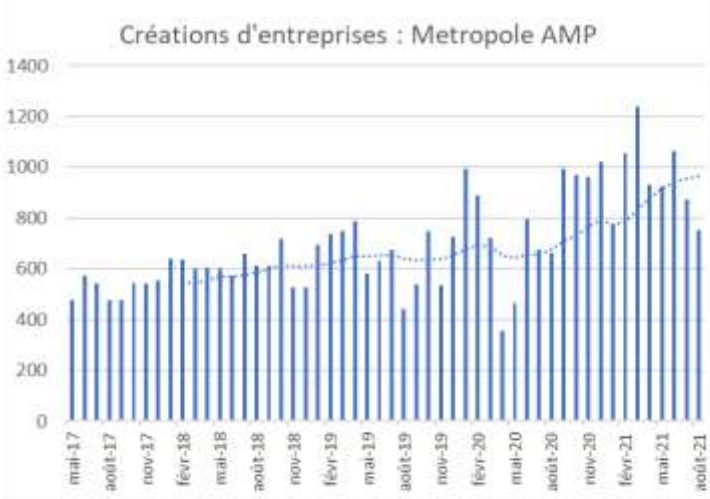
1. Les chambres consulaires, les interprofessions, l'ordre des experts-comptables, la compagnie des commissaires aux comptes, l'ordre des avocats ;
2. Les fédérations et groupements professionnels ;
3. Les associations de commerçants ;
4. Les associations de zones d'activité.

Toute nouvelle mesure, aide, information est communiquée à ces réseaux par mail et sur le site : www.cciamp.com. Tout questionnement émanant de ces réseaux est traité par la CCIAMP ou transmis à la Préfecture si la réponse n'est pas connue. La CCIAMP sollicite, chaque mois, les fédérations et groupements interprofessionnels et professionnels sur leur analyse de la situation économique. Vous trouverez, dans le chapitre qui leur est consacré, leurs contributions et leurs questionnements par rapport à la situation sanitaire actuelle.

INDICATEURS ECONOMIQUES METROPOLITAINS DE LA CRISE COVID-19

Démographie d'entreprises : créations et radiations

Après une année 2020 qui a connu un recul historique des radiations¹ ainsi que des records de créations, le 1^{er} semestre reste dans une tendance similaire, même si les premiers signes de normalisation apparaissent.



Source : DADT-CCIAMP d'après données Infogreffe – Registre National du Commerce et des Sociétés

¹ La radiation est la dernière étape administrative d'une fermeture d'entreprise, après la dissolution et la liquidation. Il peut donc exister un décalage notable entre le début effectif des difficultés d'une entreprise et l'observation de sa radiation. Les données doivent être considérées comme provisoires pour le dernier trimestre.

Pour la métropole Aix-Marseille-Provence, le retour à la moyenne de long terme se confirme pour les radiations, sans qu'il soit encore possible de dire si un rattrapage est en cours.

La dynamique de création d'entreprises reste à un niveau élevé, augurant une nouvelle année record.

Evolution des créations et des radiations d'entreprises par rapport à la même période de l'année précédente

Metropole AMP	2e trimestre 2021/2019	2e trimestre 2021/2020	Janvier à Août 2021/2020
Immatriculations	46%	81%	37%
Radiations	-51%	51%	64%
Bouches-du-Rhône			
Immatriculations	46%	81%	37%
Radiations	-53%	53%	70%
France			
Immatriculations	39%	87%	39%
Radiations	-4%	53%	22%

Source : DADT-CCIAMP d'après données Infogreffe – Registre National du Commerce et des Sociétés

Etablissements actifs avec procédure collective

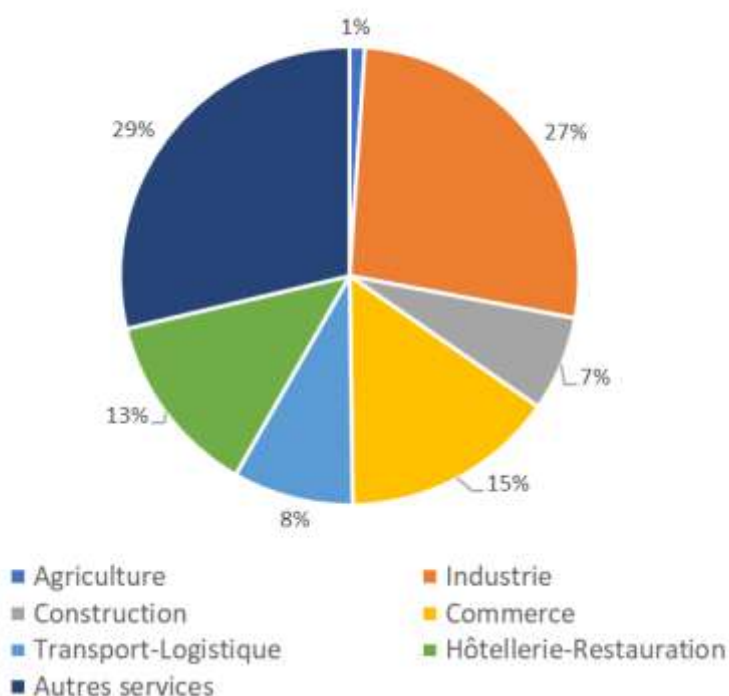


Source : DADT-CCIAMP d'après données DIANE, SIRENE et MAGE-CCIAMP

Au 6 septembre, ont été identifiés sur le territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence :

- 902 établissements ayant une procédure collective en cours (privés ou associatifs) ; 107 concernent des établissements dont le siège social est situé hors du territoire départemental.
- 4400 emplois, considérés comme fragilisés (pour les seuls établissements actifs sous procédure collective).

Répartition des emplois fragilisés



Demandeurs d'emploi (cat. A)

La métropole Aix-Marseille-Provence² connaît un recul du nombre de demandeurs d'emplois avec une évolution de -8,5% sur un an, ce qui permet de retrouver un niveau d'avant crise³.

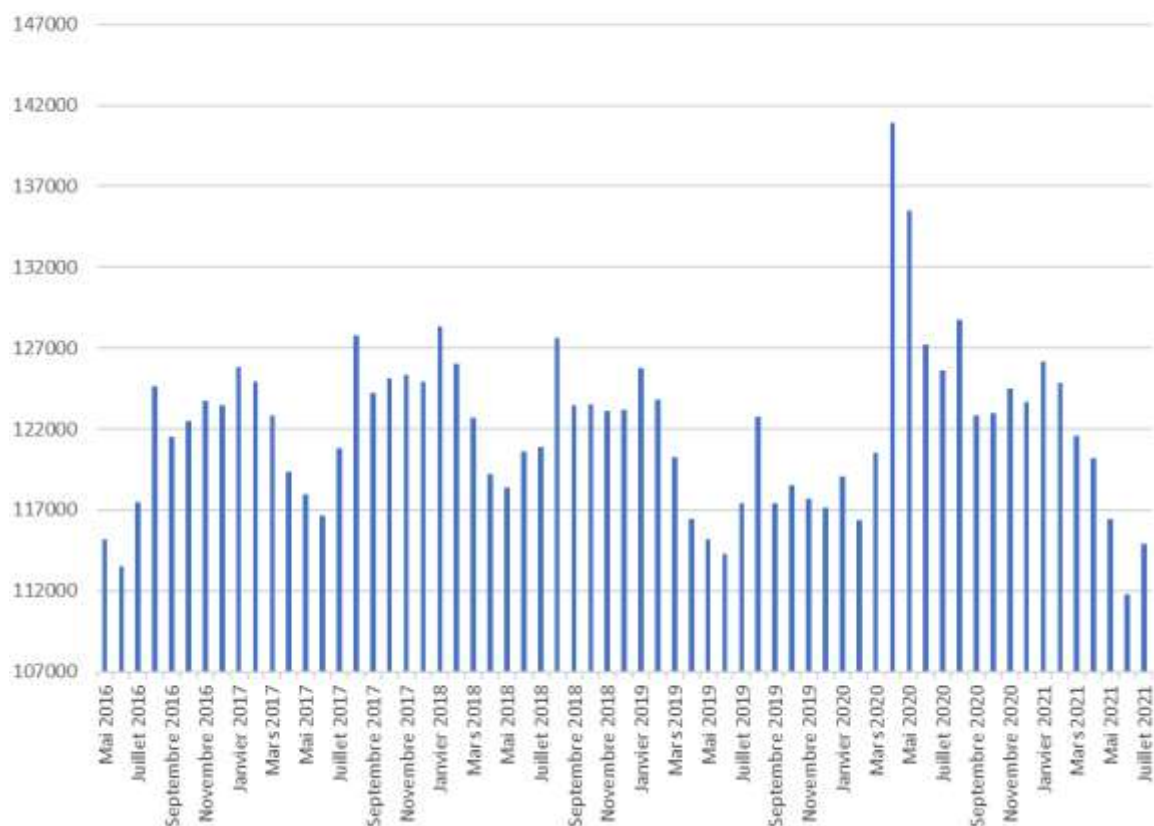
Son taux de croissance est identique à la dynamique départementale (-8,5%), mais supérieur à l'évolution nationale (-11,6%).

A fin juillet, 44% des demandeurs d'emploi (cat. A) sont considérés de longue durée (plus d'une année de chômage) sur la métropole Aix-Marseille-Provence, soit la moyenne départementale.

² Pour des raisons de disponibilité de la donnée par Pôle Emploi, seules les communes de plus de 5000 habitants (pour Pôle Emploi) sont ici prises en compte.

³ Les données sont arrondies à la dizaine par Pôle Emploi au niveau communal, cela implique une dégradation de la précision, en particulier en présence de faibles volumes.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (Cat.A) Métropole AMP*



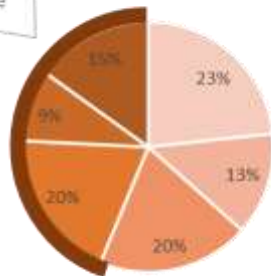
	Juillet 2019	Juillet 2020	Juillet 2021	Evol. %
Métropole AMP*	117 430	125 610	114 920	-8,5%
Bouches-du-Rhône	130 090	139 610	127 710	-8,5%
France	3 274 370	3 689 300	3 261 780	-11,6%

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes.

* Pour des raisons de disponibilité de la donnée par Pôle Emploi, seules les communes de plus de 5000 habitants (pour Pôle Emploi) sont ici prises en compte.

DEFM Cat.A -Juillet 2021
Métropole AMP*

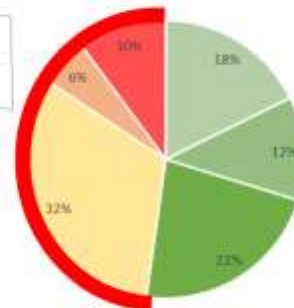
Longue
Durée



- Moins de 3 mois
- De 3 mois à moins de 6 mois
- De 6 mois à moins de 12 mois
- De 1 an à moins de 2 ans
- De 2 ans à moins de 3 ans
- 3 ans ou plus

DEFM Cat.A -Juillet 2021
Métropole AMP*

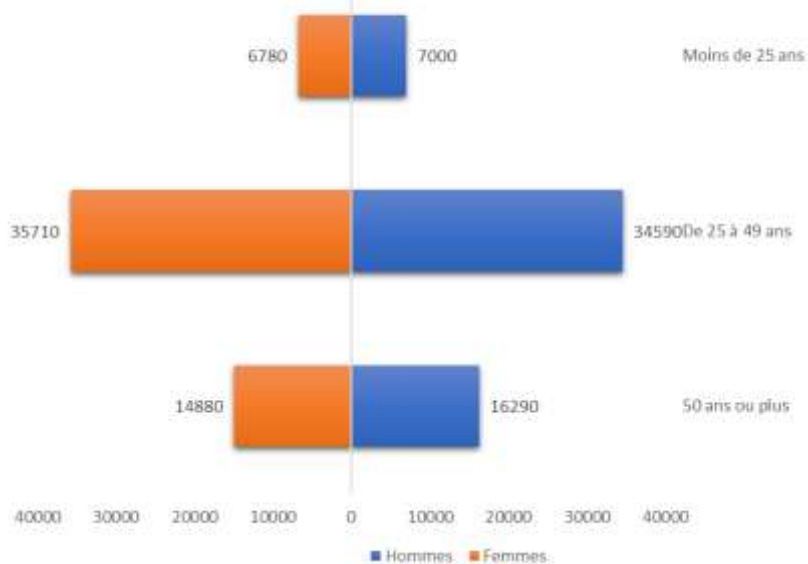
Niv.
Inférieur au
Bac



- Non renseigné
- Niveau inférieur au Bac
- Niveau Bac+2
- Niveau Bac
- Niveau CEP, BEPC
- Niveau BEP, CAP

A fin juillet, 48% des demandeurs d'emploi (cat. A) ont un niveau de formation inférieur au Bac sur la métropole Aix-Marseille-Provence* comme au niveau départemental.

DEFM Cat.A -Juillet 2021
Métropole AMP*



On dénombre 57 370 demandeuses d'emploi de catégorie A contre 57 880 demandeurs à fin juillet 2021 sur la métropole Aix-Marseille-Provence*. Le taux de féminisation est donc de 50%, comme au niveau départemental.

Source : DADT-CCIAMP d'après données Pôle Emploi – STMT, Données brutes

* Pour des raisons de disponibilité de la donnée par Pôle Emploi, seules les communes de plus de 5000 habitants (pour Pôle Emploi) sont ici prises en compte.

Etat de l'intérim en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au niveau national, au cours des sept premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -6,3% par rapport à la même période en 2019. La reprise observée à partir du mois de février, marque un essoufflement à partir du mois de mai. Juin et juillet sont sur la même tendance à -4,3% d'activité par rapport aux mêmes mois de l'année 2019.

En juillet 2021, le travail temporaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) compte pour 824 636 emplois en équivalent temps plein (ETP), correspondant à la destruction de 36 767 ETP par rapport à la situation d'avant crise. Le marché effectue un retour à la situation de 2017.

L'été en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cet été en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'emploi intérimaire s'est redressé, porté par le développement du secteur Transport-Logistique, avec une augmentation des demandes de délégation de +2% en juillet 2021 et +2,2% en juin par rapport aux mêmes mois en 2019 (Baromètres Prism'emploi juin et juillet 2021) contre -4,3% en juillet et juin au niveau national. En cumul annuel, entre janvier et juillet 2021, l'emploi intérimaire régional n'enregistre plus qu'une baisse de -0,7% par rapport à la même période en 2019.

L'analyse des grands secteurs d'activité révèle qu'en juillet cette hausse de l'emploi intérimaire concerne les secteurs des services (+13,7%), du commerce (+8,6%) et du transport (+2,8%). L'industrie (-2,7%) et le BTP (-6,3%) sont en revanche toujours en recul.

Malgré ce redressement de l'emploi intérimaire, le manque de compétences disponibles sur le marché de l'emploi freine la délégation de personnel à la fois sur des métiers peu ou très qualifiés. Le manque de candidats prêts à travailler sur le marché régional concerne, selon une estimation des agences d'emploi locales, près de 30% des offres d'emploi.

Enfin, les difficultés rencontrées par certains secteurs d'activité (industrie, BTP...) dans leur approvisionnement en matières premières favorisent l'arrêt de chantiers et/ou de chaîne de production. Ainsi, les problèmes d'approvisionnement et de personnels peuvent conduire à fragiliser la reprise économique de secteurs clés au niveau régional et départemental.

Dispositifs financiers de soutien aux entreprises

Suivi des dispositifs "consommés" par les entreprises des Bouches-du-Rhône (<https://aides-entreprises.data.gouv.fr/>)

Fonds de solidarité

Date	Montant M€	Nombre d'aides	Nombre d'entreprises	Top 3 des secteurs bénéficiaires
13/09/2021	1 251,14 (+142,37)	384 889 (+23 288)	73 405 (+194)	Hébergement et restauration ; Commerce ; Activités spécialisées (scientifiques et techniques)
30/06/2021	1 108,77	361 601	73 211	
30/04/2021	851,83	314 023	72 577	
03/03/2021	634,68	272 915	71 671	
01/02/2021	520,49	250 367	70 666	
30/12/2020	434,56	230 622	68 739	

Prêts garantis par l'Etat

Date	Montant M€	Nombre	Top 3 des secteurs bénéficiaires
03/09/2021	5 494,3 (+78,43)	25 727 (+205)	Transport et entreposage ; Commerce ; Construction
30/06/2021	5 415,87	25 522	
30/04/2021	5 410,69	25 143	
19/02/2021	5 231,47	24 715	
22/01/2021	5 158,89	24 398	
18/12/2020	5 083,61	24 013	

Report d'échéances fiscales

Date	Montant M€	Nombre	Top 3 des secteurs bénéficiaires
26/08/2021	60,5 (+0,89)	2 514 (+11)	Commerce ; Activités spécialisées (scientifiques et techniques) ; Hébergement et restauration
30/06/2021	59,61	2 503	
30/04/2021	58,14	2 484	
25/02/2021	57,64	2 438	
28/01/2021	55,78	2 418	
10/12/2020	52,96	2 128	

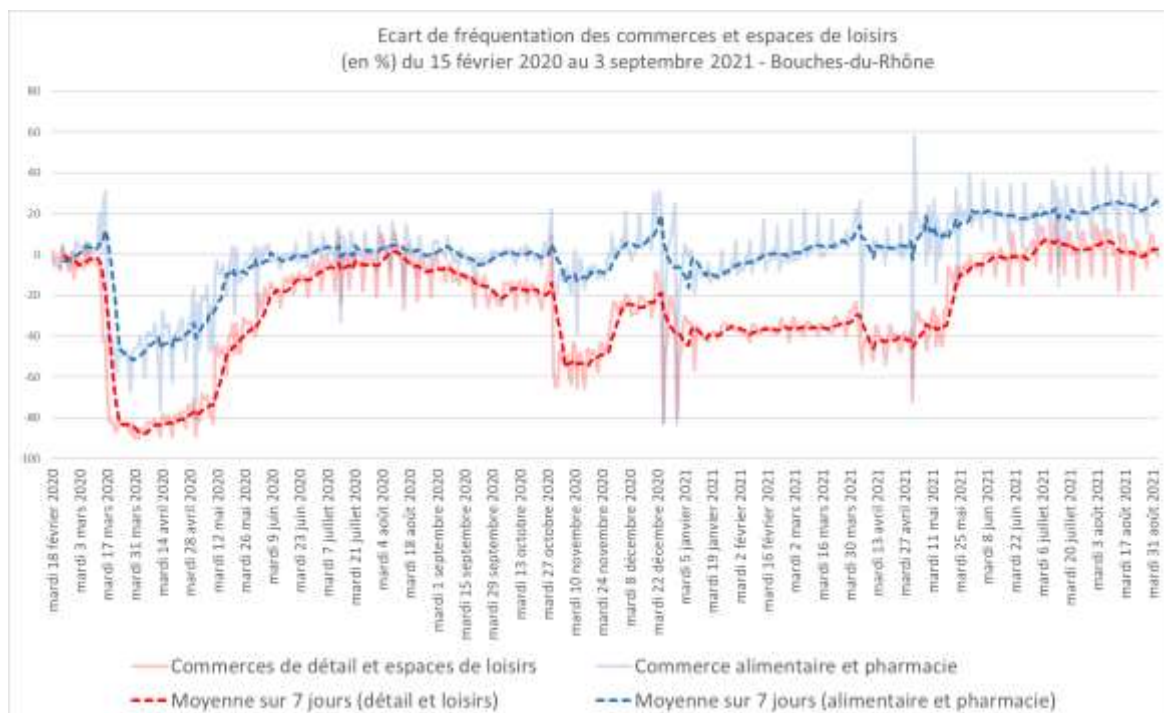
ETAT DES LIEUX COMMERCES ET CHR D

Remontées de Google Mobility Residentials sur le commerce dans les Bouches-du-Rhône

Google LLC met à disposition, pendant cette crise du Covid, les données sur la mobilité de sa communauté « Google Mobility Residentials ». Cet indicateur à haute fréquence permet d'illustrer les tendances de déplacement au fil du temps par grandes catégories de lieux.

Pour le commerce, Google différencie les commerces alimentaires et pharmacies, considérés dans la plupart des pays comme « essentiels ». Le recul de l'indicateur depuis la fin août reflète l'expansion progressive de la deuxième vague de contaminations, avec une dégradation en septembre et la rupture franche amenée par le 2^e confinement.

Après le 2^e confinement on constate un retour, seulement partiel, vers le niveau moyen pour le commerce de détail et espaces de loisirs (les restaurants et espaces de loisirs restant fermés), et un rebond, vraisemblablement imputable aux consommations des fêtes, plus marqué dans l'alimentaire.



Traitement DADT – CCIAMP d'après données Google LLC "Google COVID-19 Community Mobility Reports".

Commerces de proximité

Si le niveau d'avant crise n'a pas été retrouvé à Marseille, la saison estivale aura été « sauvée » principalement par les touristes venus de toute la France mais aussi d'Europe et qui ont affiché un pouvoir d'achat assez élevé. C'est la rentrée qui s'annonce plus difficile avec une baisse de la fréquentation des commerces, l'arrêt des aides et « la perspective des remboursements des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) comme des cotisations sociales et patronales reportées ».

Certaines activités comme les salles de sport avec « un chiffre d'affaires divisé par trois » et la perte de 40% à 50% de leurs adhérents demandent le maintien des mesures de soutien financier le temps de revenir à « une solide base de clients ».

Les Soldes

Reporté d'une semaine pour permettre aux commerçants de conserver leurs marges et après une explosion de la fréquentation à la réouverture du 19 mai, le lancement des soldes au 30 juin n'a pas fait l'unanimité. Entre les départs en vacances, les ventes privées, les promotions qui se multiplient et les dates qui changent, la clientèle n'était pas au rendez-vous. La crise sanitaire met en exergue l'obsolescence du modèle actuel des soldes qui doit être revu selon la Fédération Nationale de l'Habillement (FNH) et accompagné d'une adaptation des commerçants dans la gestion de leur stock.

Ruptures de stock

L'inflation due au surenchérissement des matières premières (bois, plastique, composants électroniques...) et du transport (prix des containers multiplié par dix entre l'Asie et l'Europe) ainsi que les retards de livraisons (pénurie de containers et désorganisation des flux mondiaux) commencent à peser fortement sur le commerce. « Ikea reconnaît qu'environ 10% des références de produits sont actuellement manquantes. Si certains articles arrivent au compte-gouttes, d'autres ne seront pas de retour dans les rayons avant 2022 ». Malgré toutes les dispositions prises par les professionnels du jouet pour anticiper et stocker au maximum afin d'éviter une répercussion sur la clientèle, la fin d'année risque d'être compliquée pour ce secteur qui fait l'essentiel de son chiffre d'affaires à cette période.

Centres commerciaux

Dans les Bouches-du-Rhône, 16 centres commerciaux sont concernés par la mise en place du pass sanitaire dans les grands centres commerciaux de plus de 20 000m² (voir carte ci-dessous) et le restent en attendant que le territoire réponde aux deux critères liés au taux d'incidence : un taux d'incidence inférieur à 200/100 000 personnes et une décroissance continue depuis au moins sept jours. Au 4 septembre 2021, si le taux d'incidence des Bouches-du-Rhône est en baisse de 21,7% depuis 7 jours, il reste encore très élevé avec 474,3 cas pour 100 000 personnes (422,6 pour la Martinique ; 415,2 pour la Guyane ; 531,2 pour la Guadeloupe).

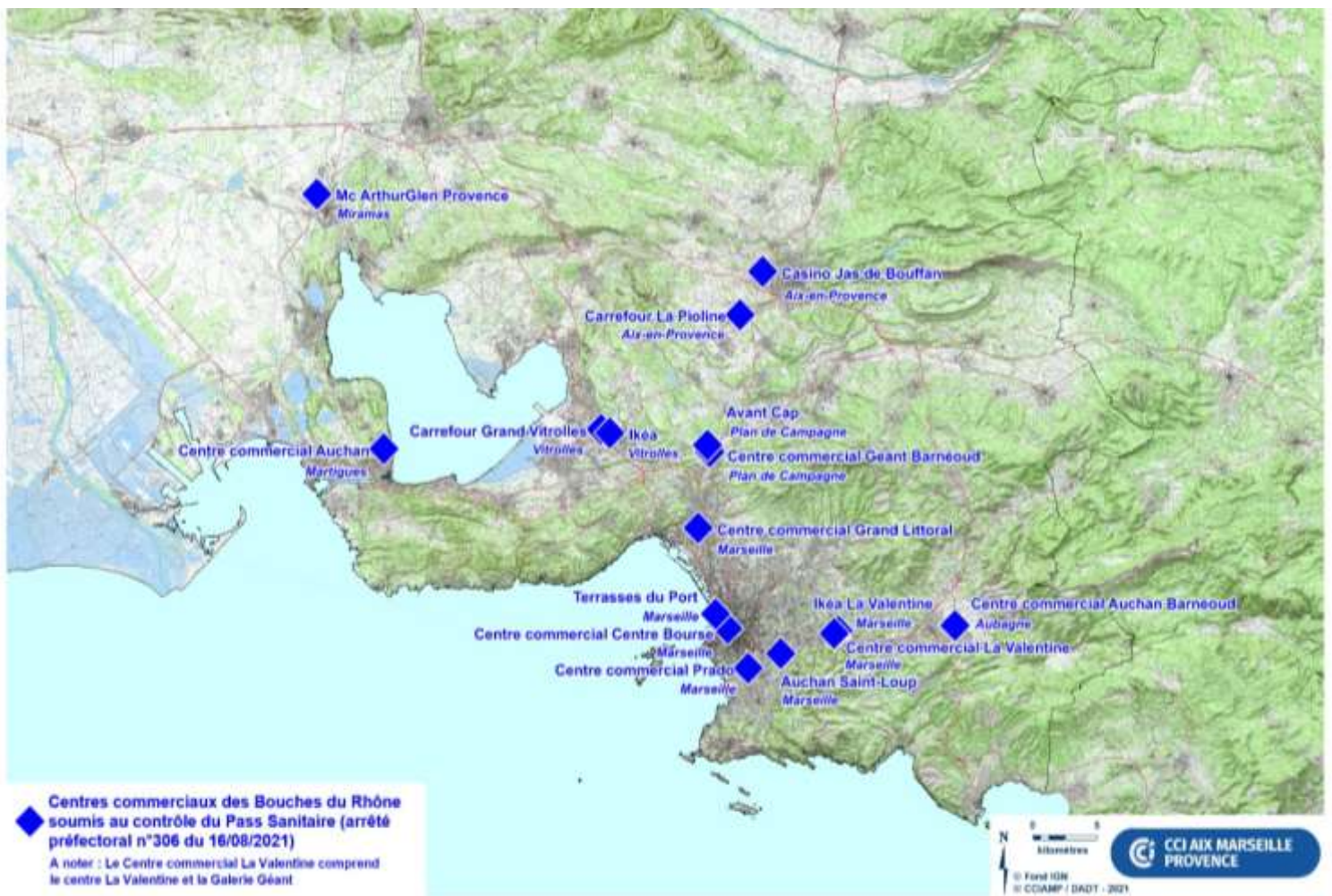
D'après le groupe Klépierre (Grand littoral, Prado, Centre Bourse), l'application du pass sanitaire, aura demandé plus ou moins une semaine de rodage, le temps de trouver le personnel de sécurité vacciné pour effectuer les contrôles, d'organiser les accès pour contrôler les flux, de mettre en place des stands pour les tests PCR, voire des centres de vaccination (Grand Littoral). Les premières semaines ont enregistré une baisse de fréquentation de 20% à 25% pour se stabiliser ensuite autour de - 20%. Toutefois, si l'impact sur le chiffre d'affaires n'a pas encore été analysé, une augmentation du taux de transformation (nombre de transactions réalisées sur le nombre total de visiteurs) a été constatée.

Selon Gontran Thüring, délégué général du Conseil National des Centres Commerciaux (CNCC), « pour les centres commerciaux les plus grands qui sont soumis au contrôle du pass sanitaire, on est plutôt entre -30 à -40% de fréquentation ».

Pour le directeur de l'hypermarché Auchan Martigues, « c'est un massacre économique et humain », avec une chute du chiffre d'affaires évaluée entre -25% et -40% selon les magasins Auchan et la crainte de ne pas retrouver la clientèle qui consomme aujourd'hui chez les concurrents qui n'appliquent pas cette mesure. A noter : 60% de l'activité d'Auchan est réalisée dans des centres de plus de 20.000 m².

Afin de faire face à la perte de fréquentation et au surcoût d'exploitation liés à la mise en place du dispositif, de nombreuses fédérations professionnelles ont demandé au gouvernement des mesures de soutien ; une affaire à suivre.

Centres commerciaux des Bouches-du-Rhône soumis au contrôle du pass sanitaire (arrêté préfectoral n°306 du 16/08/21).



A noter : le Centre commercial La Valentine comprend le centre La Valentine et la Galerie Géant.

E-commerce

Chiffres clés du commerce en ligne en 2020 (source Fevad : Fédération e-commerce et vente à distance)

- 112 milliards d'euros de chiffre d'affaires (+8,5% / 2019)
- Le e-commerce représente 13,4% du total du commerce de détail
- Une hausse de 29,4% des ventes de produits grand public du panel iCE 100
- Hausse des ventes de produits sur internet de 32%
- Baisse des ventes de services de 10%

- +17 400 sites marchands
- 1,8 milliard de transactions, soit une hausse annuelle de 5,8%.
- Le panier moyen s'élève à 61 euros
- Progression des places de marché de +27%
- +5% de CA du M-Commerce ou commerce mobile (contrairement aux 18% de 2019).

Re-commerce

« Le “re-commerce”, ou e-commerce de la seconde main, est en pleine croissance. Le marché mondial de l'occasion devrait croître de 15% à 20% chaque année au cours des cinq prochaines années. Aujourd'hui, acheter d'occasion est devenu une tendance née de l'inquiétude pour l'environnement et le réchauffement climatique. En particulier, de plus en plus de consommateurs sont sensibilisés aux dégâts climatiques du “fast fashion”. L'industrie textile, ou “fast fashion” est responsable de 4% des émissions totales de carbone dans le monde. Presque 7 000 litres d'eau sont utilisés pour produire une paire de jeans. » (<https://www.fevad.com/edito-le-re-commerce-le-commerce-dune-economie-circulaire/>)

Cafés-Hôtels-Restaurants-Discothèques

Mise en application du pass sanitaire

Cette mesure n'aura pas été accueillie d'un bon œil par les professionnels du secteur déjà fortement touchés par la crise et en particulier son application pour l'accès aux terrasses. Malgré les contestations et les tensions avec la clientèle, mais aussi au regard des sanctions très dissuasives (peine maximale de 45 000€ et 1 an d'emprisonnement), sa mise en œuvre a été suivie par la grande majorité des professionnels qui ont été contrôlés lors des opérations menées par la Police.

La perte d'activité liée à la mise en œuvre du pass sanitaire s'avère très différente selon les cas (entre -50% et -20%) et la demande de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih) pour le prolongement des aides doit pouvoir s'adapter aux territoires et aux secteurs d'activité (zones touristiques, zones rurales, zones périurbaines ; restaurants de chaîne, indépendants, etc...).

L'Umih pointe la disparité entre les restaurants du littoral, dont le chiffre d'affaires a grimpé de 10% à 15%, et les autres, qui l'ont vu chuter de 10% à 30%, et rappelle combien les mesures sanitaires « *restent difficiles à gérer, compte tenu des annonces rapides et du manque de concertation avec les professionnels* ».

Le président de l'Umih 13 souligne que « les dégâts ne se voient pas encore parce que le prêt garanti par l'État a été prolongé jusqu'en mars, mais il risque d'y avoir de la casse ».

Difficultés de recrutement

La pénurie de personnel a été le « point noir de l'été » et l'obligation vaccinale est venue ajouter une difficulté aux problématiques de recrutement auxquelles doivent faire face les professionnels du secteur. Selon le Comité Régional du Tourisme (CRT), 7 500 emplois sont répertoriés et non pourvus en région Sud, « ce qui engendre un considérable manque à gagner ». Entre les personnes qui ont cherché un autre emploi et les jeunes qui ont abandonné leur formation, la crise sanitaire met le doigt sur le manque de valorisation des métiers de ce secteur, dont les inconvénients et parfois la pénibilité ne sont que très rarement compensés.

ZOOM SUR QUELQUES FILIERES CLES DU TERRITOIRE

Tourisme et art de vivre

Tourisme

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les voyants sont au vert

Première région de France pour les taux d'occupation (>80%) et le RevPar (revenu par chambre disponible) hôtelier, Provence-Alpes-Côte d'Azur dépasse le très bon score déjà établi durant l'été 2020, et se rapproche de son été record de 2019 (pré CoVid).

Le Comité Régional du Tourisme (CRT) estime qu'après un printemps plutôt réussi et un mois de juillet prometteur, les résultats du mois d'août ont confirmé la bonne saison estivale des professionnels, sur l'ensemble du territoire régional (92% des professionnels interrogés considèrent que la fréquentation a été bonne à l'été 2021). La mise en place du pass sanitaire a eu un faible impact sur la dynamique (aucun impact sur leur fréquentation en août pour 58% des professionnels) et la région a su tirer son épingle du jeu, grâce au retour des événements et à une météo plus favorable qu'ailleurs. Les Français ont répondu massivement présent et certaines clientèles de proximité (Belges, Suisses) sont également revenues. La fréquentation étrangère a progressé en juillet/août de 25% par rapport à 2020, mais n'a toutefois pas retrouvé son poids d'avant la crise (-21% par rapport à 2019).

Les campings ont performé, avec une application du pass sanitaire qui dans l'ensemble s'est très bien passée. Pour la FNHPA, Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air, leur proposition de contrôle unique à l'arrivée, que le gouvernement a acceptée, a été déterminante.

Si les incertitudes liées au contexte sanitaire demeurent, l'arrière-saison semble prometteuse : 6 professionnels sur 10 se disent confiants pour le mois de septembre, particulièrement en zone littorale, mais l'incertitude se fait sentir à partir d'octobre.

Le CRT signale toutefois que de nombreux acteurs (hébergeurs, prestataires d'activités, offices de tourisme, transporteurs...) ont dû faire face à d'importantes difficultés de recrutement (avec la crise sanitaire et une activité restreinte au cours des derniers mois, de nombreux saisonniers se sont tournés vers d'autres secteurs pour travailler). Certains ont même dû réduire leur activité (restaurants notamment).

Fréquentation touristique en hausse dans le département des Bouches-du-Rhône

Dans le département, du 3 mai au 17 juillet, la fréquentation touristique a progressé de 11% par rapport à 2019. Le Top 5 de la clientèle française est représenté par les régions Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Grand Est. Les destinations rurales et bord de mer semblent avoir été privilégiées.

L'attractivité de Marseille se confirme

Pour éviter la sur-fréquentation inattendue et brutale de l'été 2020 et aller au-devant des touristes, l'Office métropolitain du tourisme et des congrès de Marseille (OMTCM) a mis en place, en juillet et août, un dispositif d'accueil et d'informations « hors-les-murs ». L'objectif était de désengorger les zones sur-fréquentées, de proposer une expérience plus qualitative aux touristes comme aux Marseillais et de mieux les informer et les conseiller sur le terrain. Dans une logique écologique et durable, la Ville va par ailleurs « créer un laboratoire d'innovation touristique avec des entreprises ayant des idées innovantes à proposer ».

L'OMTCM indique que le bilan estival s'est révélé très positif à Marseille : « on a dépassé de 5 à 7 points le taux de fréquentation par rapport à 2020, où la clientèle était nombreuse mais agitée, et on fait mieux qu'en 2019, notre année de référence ».

La ville est une base de rayonnement sur le territoire et correspond aux attentes des touristes d'aujourd'hui, ce que les coups de projecteur induits par le passage du Président Macron et la tenue du Congrès mondial de la nature de l'UICN ont confirmé.

L'activité hôtelière a performé avec des taux d'occupation quotidiens compris entre 66% et 87% (+8,7 points vs juillet 2020 et -8 points vs juillet 2019). Le prix moyen des chambres a augmenté de 15%. Les réservations se sont effectuées majoritairement en last-minute, davantage qu'avant la pandémie : elles représentent 60% à 70% des réservations à une semaine, 30% sous 48 h.

Certains hôtels annonçaient pour le mois d'août des taux d'occupation autour de 80%, majoritairement pour les hôtels autour du Vieux-Port et en bord de mer, avec, selon Flux Vision et Provence Tourisme une affluence de touristes attendue pour le week-end du 15 août. Et, de fait, le mois d'août a confirmé les excellentes performances de juillet et redonné le moral à tous les acteurs de l'industrie touristique : la fréquentation a bien été au rendez-vous et selon l'OMTCM, *"la mise en place du pass sanitaire dès le 9 août ne semble pas avoir été un frein à la consommation et a même plutôt rassuré les clients..."* Les performances hôtelières des premières semaines d'août sont meilleures que les semaines précédentes avec des taux d'occupation quotidiens compris entre 79% et 94% et des performances globalement supérieures par rapport à la même période en 2020. Les hôtels haut de gamme ont enregistré les meilleurs résultats en termes de taux d'occupation, soit 95%.

Les plateformes de location de logements entre particuliers ont connu un important succès : au plus haut de la saison estivale, le taux de remplissage approchait les 100%.

Et, avec une clientèle loisirs qui sera sans doute au rendez-vous en septembre, Marseille se prépare à une arrière-saison prometteuse.

Enfin, concernant le tourisme d'affaires (secteur encore frileux et craignant une 4ème vague) les demandes augmentent de près de 20% et concernent essentiellement l'organisation de séminaires et de conventions d'entreprises. Des créneaux sont déjà réservés dans les établissements pour la rentrée 2021-2022. Le directeur de l'OMTC, qui rappelle que *« Marseille vit du tourisme d'affaires de septembre à mi-novembre ! »*, pronostique une forte activité sur ces mois.

Marseille, 1e des villes attractives de France selon LinkedIn

En analysant les millions de comptes utilisateurs de son réseau professionnel, LinkedIn a montré dans son baromètre de l'emploi paru début juillet, que Marseille est la 1ère des villes attractives de France, devant Montpellier et Rennes, grâce notamment à ses atouts dans le numérique, la culture, l'offre de tiers-lieux, le cadre de vie...

La situation en Pays d'Arles

Interrogés en début de saison, les professionnels du tourisme du Pays d'Arles s'étaient montrés assez confiants vis-à-vis des mois de juillet et août. Si juillet a démarré doucement notamment chez les hôteliers, le mois d'août s'est révélé très positif et même qualifié d'« année de référence » par certains professionnels. Comme le reste de la région, le Pays d'Arles a bénéficié d'un temps chaud mais pas caniculaire qui a attiré la clientèle française échaudée par le temps mitigé sur le reste du territoire. La majorité des hébergements ont bénéficié d'une fréquentation supérieure à celle de l'été 2020 notamment dans les Alpilles (67%) et à Arles (87%). Même constat au niveau des commerçants qui déclarent à plus de 60% avoir accueilli plus de clients que durant l'été dernier. Bilan plus contrasté par contre auprès des restaurateurs et cafetiers qui jugent que l'entrée en vigueur du pass sanitaire a freiné leur fréquentation.

Plus d'un professionnel sur deux déclare que la clientèle étrangère européenne était présente autant voire plus que durant l'été 2020. En revanche, la clientèle asiatique, russe, américaine ou australienne ainsi que les groupes ont été absents pénalisant certaines activités comme les lieux culturels et patrimoniaux ou les épicerie fines.

À l'occasion du week-end de FERIA, les hébergements arlésiens ont continué à afficher un bon taux de remplissage. La fréquentation est jugée bonne compte tenu du contexte, avec une clientèle plutôt qualitative et des prix de haute saison. La gestion du pass sanitaire via des contrôles aux abords des espaces festifs et des bracelets à présenter a été appréciée par les professionnels. En revanche, le week-end a été plus difficile pour certains commerçants en raison de la difficulté à accéder aux boutiques et à stationner à proximité du centre-ville.

Dans l'ensemble, les professionnels du tourisme du Pays d'Arles affichent un bon niveau de confiance vis-à-vis des prochains mois et notamment pour l'arrière-saison.

Plus globalement, les entreprises du Pays d'Arles déclarent à 72% avoir retrouvé un niveau d'activité normal et sont confiantes pour le reste de l'année. Une stabilité de l'emploi et de l'activité est annoncée pour le 2^e semestre 2021. Interrogés sur les principales difficultés rencontrées actuellement par leur entreprise, les dirigeants mettent l'approvisionnement (46%) et les ressources humaines (39%) aux premières places, devant la baisse de la demande et les tensions sur la trésorerie. Un nouveau confinement (50%), les difficultés d'approvisionnement et l'absence ou la baisse significative du nombre de clients ou de commandes sont considérés par les entrepreneurs comme les menaces les plus lourdes qui pèseront sur leur entreprise dans les prochains mois. En revanche, 66% déclarent que la réduction des aides aux entreprises (chômage partiel, fonds de solidarité) à partir de cet été aura peu voire aucun impact sur leur entreprise.

Tourisme et biodiversité – Journées des engagements – ICO Solutions

A l'occasion du Sommet des entreprises locales qui s'est tenu le 8 septembre 2021 au Palais de la Bourse, dans le cadre des Journées des engagements – ICO Solutions, une table ronde, animée par CDC Biodiversité, a traité du « Tourisme post Covid & biodiversité ». Il s'agissait d'appréhender les nouvelles façons de promouvoir et de gérer les sites touristiques après la crise sanitaire.

Différentes thématiques ont été abordées, notamment le dé-marketing, un sujet novateur pour le tourisme visant à réduire l'attractivité d'un site touristique. Le PNC, Parc national des Calanques, a mis en place plusieurs actions : éloigner les accès en voiture des lieux de fréquentation préférés des touristes, imposer un code de conduite conforme aux règles imposées par la nature - dont les touristes doivent désormais se considérer comme les invités - ou imposer des quotas d'accès (2022). Les premières mesures prises cet été auraient déjà conduit à un changement d'attitude des touristes.

Une autre solution a été présentée par l'entreprise Dune. Son fondateur a créé un parcours client pour découvrir autrement, via la randonnée palmée, la magie des fonds marins. Son objectif est de construire des messages clés, de donner du sens aux pratiques sportives aquatiques et d'élaborer un modèle économique différent, celui de l'éco tourisme.

De son côté, ADN Tourisme, Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme récemment créée, va publier sous peu un manifeste coconstruit avec les élus et les techniciens du réseau. Par son biais, les organismes institutionnels de tourisme afficheront leurs engagements concrets en faveur d'un tourisme responsable grâce aux liens de proximité tissés avec les autres acteurs locaux de la filière et, in fine, les clientèles.

A l'appui des exemples présentés au cours de cette session de travail, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse de son côté estime que « le moteur principal de la préservation de la biodiversité est la réglementation ; la pédagogie ne suffit pas ».

Art-de-vivre

Face au pass sanitaire, des cinémas tiennent le cap quand d'autres ont un avenir plus incertain

Alors que la taille des salles de certains cinémas de proximité (ex : Le Pagnol à Aubagne), leur permettait jusque-là de ne pas imposer le pass sanitaire mais seulement une jauge de 49 personnes, la nouvelle législation du 9 août leur impose désormais le pass pour toute jauge, avec des répercussions particulières : « ouverture à perte », gestion des employés pour filtrer les entrées, réactions parfois violentes de la part de clients.

Mais pour d'autres cinémas, les répercussions sont différentes. Ainsi, le cinéma Le Lumière à La Ciotat, qui diffuse beaucoup de programmes destinés à la jeunesse, un public non concerné par le pass sanitaire, a vu sa fréquentation baisser mais à un niveau relativement limité (-30% vs 2019 quand d'autres cinémas atteignent -70%). L'Eden Théâtre, cinéma indépendant fréquenté par des habitués de longue date et entré au Guinness Book en tant que plus vieux cinéma du monde en activité, n'a quant à lui enregistré aucune baisse.

Pour les festivals, un bilan mitigé

La mise en place du pass sanitaire, l'évolution des formats, la progression du variant... ont pesé sur certains festivals. Ainsi, malgré sa "grande qualité" artistique, la 16e édition du festival d'art lyrique de Salon-de-Provence qui s'est déroulée du 12 au 15 août, n'a pas atteint l'équilibre financier : la baisse de fréquentation de 40% et l'effort consenti au niveau des tarifs des billets pour tenter d'attirer des spectateurs, n'ont pas permis de boucler les comptes. Une réunion doit avoir lieu avec la municipalité pour tenter de trouver une solution.

A l'inverse, le Delta festival (reporté en 2020) a été maintenu fin août. Près de 90 000 festivaliers ont été accueillis cette année sur les plages marseillaises.

Pari réussi également pour la 23e édition du festival marseillais des musiques urbaines Marsatac et sa tête d'affiche Alonzo, qui a réuni les 20, 21 et 22 août plus de 4 000 spectateurs par soir, malgré les restrictions sanitaires. Marsatac, qui a bouclé sa programmation vers la fin du mois de juin et avait décidé de changer de date et de lieu, passant du Parc Chanot au Parc Borély, avait tout misé sur des artistes essentiellement rap et locaux.

La Friche Belle de Mai accueillera les 24 et 25 septembre prochains, le festival Utopia, la 1e cité dédiée aux cultures électro et aux solidarités, portée par le Cabaret Aléatoire, avec plus de 45 artistes, 7 scènes différentes, 5 000 personnes attendues chaque soir, un rooftop, un marché responsable pour soutenir les initiatives locales (Écotopia) et un pôle de conférences et débats culturels, dans un espace symboliquement baptisé « Agotopia ». Des shows, dont certains inédits à Marseille, s'enchaîneront tout au long de ces deux journées.

La métropole Aix-Marseille-Provence annule le marché potier Argilla

En raison de la dégradation de la situation sanitaire sur le territoire, la métropole Aix-Marseille-Provence a annoncé le 29 juillet l'annulation du marché potier Argilla, qui devait accueillir près de 50 000 visiteurs les 14 et 15 août à Aubagne. Le marché accueille habituellement 180 exposants venus du monde entier.

De son côté, la Friche Belle-de-Mai a également accueilli du 27 au 29 août, la 15e édition du salon Art-o-rama, un rendez-vous très prisé par les professionnels du marché de l'art et les collectionneurs, venus découvrir les propositions de 35 galeries, majoritairement européennes et de 7 éditeurs d'art. Le salon a ainsi retrouvé ses marques, après une année 2020 compliquée.

A Marseille, les salles de sport cherchent un nouveau souffle

Les dix mois de fermeture et l'obligation, le 9 août, du pass sanitaire à l'entrée, ont pesé sur l'activité des salles de sport. Certaines ont dû faire appel à des intérimaires pour contrôler les pass. Afin de maintenir le lien avec les abonnés et éviter les résiliations d'abonnements, des entreprises ont mis en place des cours en ligne, communiqué sur les tests antigéniques et les certificats de vaccination, proposé des reports d'abonnements ou des offres promotionnelles. Mais les gérants espèrent retrouver un nouveau souffle en septembre (le plus gros mois de l'année) et attendent les mesures au cas par cas du gouvernement.

Des parcs d'attraction locaux impactés

Concernant les activités de plein air, « les parcs d'attraction semblent plus impactés : OK Corral à Cuges-les-Pins a vu sa fréquentation diminuer de moitié et Grimmland à la Roque d'Anthéron a enregistré -60% de fréquentation en une semaine ».

Croisières

Après 17 mois d'arrêt, les croisières ont repris le 4 juillet, avec Costa Croisières et MSC Croisières, armateurs historiques du 1^{er} port de France. L'occasion de découvrir l'un des navires de dernière génération de MSC Croisières qui escalera à Marseille tous les dimanches jusqu'à la mi-novembre. Le début de cette période estivale a également marqué le retour des escales au J4 avec l'arrivée du Club Med le 15 juillet.

Le samedi 7 août, le MSC Seashore a fait escale pour la première fois à Marseille, dans le cadre de sa croisière inaugurale. Le paquebot retrouvera Marseille tous les samedis jusqu'à la fin de l'été. Les navires Costa Smeralda et MSC Seaside ont poursuivi leurs escales hebdomadaires le dimanche, Les compagnies allemandes TUI et Hapag Lloyd ont également fait escale à Marseille, ainsi que l'armateur français Le Ponant.

L'ensemble des prestataires interrogés observent une activité meilleure sur le mois d'août par rapport à 2020 et qui tend même à retrouver des niveaux similaires à 2019.

Des mesures sécuritaires supplémentaires, propres à la croisière, ont été mises en place : test obligatoire avant l'embarquement et en cours de croisière, réduction de la capacité passagers à 70% pour garantir la distanciation à bord, respect des gestes barrières et désinfection renforcée des espaces communs, prise de température quotidienne, suppression du temps libre pendant les escales pour éviter tout risque de contagion et mise en place d'excursions bulles avec 35 personnes maximum, encadrées par un guide. Malgré cela, un cluster avait été détecté sur le Costa Esmeralda, parti de Marseille le 1^{er} août.

Au final, l'été « fut une réussite, avec 32 escales en juillet et août", selon le Club de la croisière et le retour des passagers américains. Mais c'est cet automne que les croisières reprendront réellement, avec 136 escales annoncées entre septembre et décembre, dont près de 60 en octobre.

Aérien

L'aéroport Marseille-Provence a dressé le bilan de la saison été 2021 et les résultats sont meilleurs que prévu (cet été, l'aéroport a accueilli l'équivalent de 60% du trafic de 2019). Ces résultats montrent que l'envie de voyager est revenue : 599 343 passagers ont été accueillis en juillet (57% du trafic 2019) et 679 527 en août (65% du trafic 2019). Des niveaux que la plateforme n'avait plus connus depuis le début de la crise sanitaire.

La France métropolitaine et la Corse représentent la plus grosse part de trafic : 500 866 passagers (vs 673 983 en 2019), suivis de l'Espagne avec 115 171 passagers (soit près de 80% du trafic 2019), du Maroc qui a même cumulé plus de passagers qu'en 2019 (113 767 vs 100 969 en 2019), en raison de l'offre plus étoffée proposée cet été par Royal Air Maroc et des nouvelles destinations de Ryanair (Tétouan, Essaouira, Ouarzazate) et d'Air Arabia (Fez, Oujda). Le trafic vers la Grèce a également été supérieur à celui de 2019 avec 77 151 passagers (+40%).

En cumulé, malgré un début d'année compliqué et de nombreuses restrictions de déplacements toujours en vigueur, notamment vers l'Algérie, et l'effondrement du trafic vers la Grande-Bretagne (78% par rapport à 2019), l'aéroport Marseille Provence a accueilli 2 466 846 passagers depuis le mois de janvier (dont 1 278 870 pour les seuls mois de juillet et d'août), et espère dépasser les 4 millions de voyageurs d'ici la fin de l'année 2021 (vs 3,3 millions en 2020 mais 10 millions en 2019).

Cet hiver au départ de l'aéroport, les passagers pourront rejoindre 80 destinations (vs 94 en 2019), dans 25 pays (contre 29 en 2019), via 98 lignes (vs 118 en 2019).

Les deux centres de dépistage de TEST PCR COVID-19 restent en place pour les passagers qui souhaitent se faire tester, sur rendez-vous avec des résultats en 1h ou 24h.

Le tourisme d'affaires en évolution

A noter toutefois, un bouleversement du voyage d'affaires qui semble durable, les entreprises étant encore réticentes à laisser repartir leurs cadres. En effet, outre les risques d'infection, la volonté de faire des économies et de réduire son empreinte carbone, ces dix-huit mois de crise ont montré les vertus du télétravail, de la visio-conférence et de ce qui peut se faire ou non à distance.

Une étude de la Chaire Pégase de Montpellier Business School spécialisée dans l'économie du transport aérien a montré que 53% des déplacements professionnels en avion ont été remplacés par des visio-conférences en 2020. Elle estime qu'à l'avenir, environ 40% des déplacements professionnels en avion (particulièrement ceux orientés vers l'interne) pourraient être définitivement remplacés par la visio-conférence. A l'inverse, les dirigeants des grandes compagnies aériennes estiment que les dépenses des entreprises retrouveront tôt ou tard leur niveau antérieur, comme lors des précédentes crises.

Santé

Avec la pandémie de Covid-19, le secteur français de la santé s'est retrouvé au cœur d'une crise qui a fortement désorganisé tous les segments de la filière (recherche – industrie – services – distribution – offre de soins). Comme au niveau national, les entreprises du département ont dû s'adapter pour surmonter les difficultés, poursuivre leur activité, voire se diversifier, rebondir...

Mobilisation de la Recherche

Pour accélérer la recherche sur le virus, l'APHM a lancé 25 projets, dont "Explore Covid19" porté par Marseille Immunopôle.

Résilience de l'Industrie

Les industries de la santé (industries pharmaceutiques et healthtech : Biotech, Medtech et E-santé) ont, en début de crise, fonctionné au ralenti en raison de la dégradation des conditions de travail (télétravail, chômage partiel, absentéisme), du report de contrats, de l'arrêt de prestations en cours, de la mise en suspens d'essais cliniques, du manque de matières premières, de problématiques liées au transport, de fermetures de frontières....

Mais, si certaines entreprises ont subi des pertes significatives de chiffre d'affaires pouvant mettre en péril leur activité, d'autres se sont développées, à l'image de Sartorius Stedim qui a fait partie intégrante de la chaîne de production vaccinale et qui a enregistré de nouvelles commandes (+21,6% des effectifs, +20% à 26% de CA attendu en 2021) et poursuivi sa politique de croissance externe.

La mobilisation des hôpitaux sur le Covid-19 a entraîné la suspension de nombreux essais cliniques réalisés par **les Biotech** (entreprises utilisant des êtres vivants (micro-organismes, animaux, végétaux), généralement après modification de leurs caractéristiques génétiques, pour la fabrication industrielle de composés biologiques ou chimiques comme des médicaments). Ces dernières ont également connu une perturbation de la chaîne d'approvisionnement et subi le report des levées de fonds, les investisseurs manquant de visibilité. Certaines entreprises ont toutefois tiré leur épingle du jeu : Génoscience Pharma ou Innate Pharma ont travaillé sur des traitements visant à soigner la maladie ; C4Diagnostics (diagnostic de maladies infectieuses) s'est focalisée sur le dépistage du virus dans les eaux usées et sur les dépistages salivaires rapides. L'entreprise a été retenue dans le cadre de l'appel à projet « Résilience » du plan France Relance et a bénéficié d'une aide publique pour accélérer ses projets.

Les Medtech (entreprises qui développent des produits, dont les dispositifs médicaux, sur la base des nouvelles technologies) touchées par le chômage partiel et la réorganisation des équipes dans le cadre des règles sanitaires, ont également dû faire face à la fermeture de leurs marchés (baisse des exportations liée au ralentissement des transports internationaux), aux difficultés d'approvisionnement de matières premières, consommables et équipements de protection. Elles ont pu, malgré tout, continuer leurs activités prioritaires.

Accélération pour les entreprises de la E-santé ou **Digitech health** (entreprises de la santé digitale / numérique et santé connectée), les solutions de e-santé, de téléconsultation, de gestion de parcours de soins au sein des hôpitaux publics et privés se sont révélées incontournables pour gérer l'afflux et le suivi des patients. La crise sanitaire a levé de nombreux freins et la digitalisation de la santé (au cœur du plan « Ma santé 2022 » porté par le gouvernement) s'est accélérée, boostant des entreprises locales.

Ainsi, Softway medical (éditeur, hébergeur et intégrateur de solutions de santé), a vu l'arrivée à son capital de nouveaux investisseurs, recruté 100 nouveaux collaborateurs, fait monter en compétences ses salariés et investi dans la création d'un nouveau siège social. L'entreprise a réalisé 60 M€ de CA en 2020 (vs 52 M€ en 2019) et espère atteindre 70 M€ de CA en 2021.

Enovacom (leader de l'interopérabilité) regroupe et développe depuis le 1^{er} octobre 2020 l'offre du pôle Santé d'Orange Business Services. Les activités B2B d'Orange Healthcare ont été transférées au sein d'Enovacom. Orange Business Services souhaite devenir à travers Enovacom l'un des leaders français de la santé numérique en France.

X Rapid (conception d'outils numériques et d'intelligence artificielle) a lancé son application mobile XRcovid et développé xHale, un masque intelligent, connecté et ventilé, qui s'adapte à la respiration. L'entreprise, qui a reçu deux Awards de l'innovation au CES 2021 et participé au salon Vivatech, devrait créer 25 emplois sur ses sites de production à venir.

Rofim, Healphi, Exolis, et Hellocare, qui se sont démarquées en se mettant à disposition ou en développant des solutions pour accompagner les acteurs et patients dans la lutte contre la COVID, ont étendu leurs marchés.

Des services centrés sur le dépistage

Les laboratoires d'analyses biomédicales, comme Synlab Provence, Labosud, Inovie, Alphabio se sont mobilisés pour le dépistage du virus (y compris en drive), et ont investi en matériel et en personnel.

En revanche les **services de transports sanitaires**, fortement impactés par la déprogrammation de soins et les mesures sanitaires (désinfection, équipements spéciaux...), ont vu leur activité chuter de 70 à 80% au printemps 2020 et leurs marges se dégrader.

De l'importance de la distribution de proximité pour les biens et services liés à la crise

Si l'activité des **pharmacies** a chuté brutalement (- 20% à -25% de CA en moyenne en avril 2020), elles ont toutefois affirmé leur rôle d'acteur de proximité en participant à la gestion des stocks de masques pour les professionnels de santé et en élargissant leurs missions (point d'alerte pour les femmes victimes de violences conjugales, point d'accueil pour le dépistage ou pour la vaccination).

Les opticiens et les centres d'audition ont lourdement subi la pandémie (fermeture de la quasi-totalité des magasins). Au niveau national, la perte pour le réseau optique a été estimée, en moyenne, entre 40 000 à 45 000€ par point de vente et par mois de fermeture.

Les importateurs distributeurs comme Horizane santé (conception et distribution de produits parapharmaceutique) ont joué un rôle dans l'approvisionnement en consommables et protections individuelles.

La mobilisation, l'agilité et la résistance de l'offre de soins

Les établissements de santé se sont mobilisés pour augmenter le nombre de lits affectés aux patients Covid. Neuf établissements de la région (dont la clinique de Marignane, la Casamance, l'Hôpital privé de Provence, Clairval) disposant de services d'urgence et de réanimation ont réorganisé leurs unités de soins intensifs en unités de réanimation. Les établissements de soins de suite et de réadaptation ainsi que des cliniques ont créé des lits de repli pour accueillir des patients post-réanimation. L'Hôpital Européen a mis en place avec Alphabio un centre de dépistage au sein de son établissement.

Mais la crise a généré des coûts supplémentaires, estimés notamment pour l'AP-HM à environ 1 M€.

Le secteur médico-social a payé un lourd tribut : organisations internes difficiles à mettre en place, décès de patients âgés, conséquences psychologiques pour les équipes et les résidents.

Globalstim, Autonomies Planners, Mon Emile les résidences Sénioriales ont fait preuve de solidarité et d'innovation en offrant leurs services aux séniors.

L'ARS PACA a débloqué plus de 110 M€ en soutien aux EHPAD régionaux pour les aider à faire face aux impacts financiers de la crise sanitaire et valoriser l'implication des professionnels.

Le plan de relance national consacre 2,1 Mds€ pour la transformation des Ephad.

Contraints de réduire, voire de stopper leurs activités au printemps 2020, **les professionnels de santé exerçant en libéral** ont été lourdement frappés. La reprise s'est accompagnée de mesures de précaution et d'équipements qui ont fortement impacté l'activité quotidienne et leurs charges de fonctionnement.

Une période témoin de réussite, d'opportunités, de changement pour les entreprises du territoire

La crise de ces 18 derniers mois a vu des entreprises locales :

- se renforcer sur le marché de la santé :
 - Provepharm, qui s'est développée sur le territoire américain grâce une opération de croissance externe, a également réussi une levée de fonds de 120 millions d'euros destinés à la construction d'une unité de production sur le Technopôle de Château-Gombert et au recrutement de 100 à 150 personnes (en plus des 40 personnes embauchées ces deux dernières années) ;
 - Biotech Dental s'est notamment repositionnée sur les équipements de protection des chirurgiens-dentistes et a investi dans une nouvelle usine à Salon-de-Provence (création de 200 emplois d'ici 5 ans) ;
 - Comex SA, qui porte un des 31 projets de relocalisations industrielles financés par le gouvernement, s'est lancée dans la fabrication de pousse-seringues (dispositif qui a fait défaut aux hôpitaux) lui permettant de conforter ses 38 emplois actuels et d'en créer de nouveaux ;
 - Affluent Medical (prothèses médicales) a réussi son entrée en bourse ;
 - Escopics (échographe dématérialisé) a mené sa levée de fonds ;
 - Vertidiag (médicament contre le vertige) et Pocrame (diagnostic des infections) ont poursuivi leur développement ;
 - Apidiab (suivi des patients âgés diabétiques) s'est lancée ;
 - La pandémie n'a pas freiné les stratégies de développement dans le monde des Biotech. Ainsi, à la suite de son rachat (260 M€) par la société californienne Veracyte, Halio DX, spécialisée dans le diagnostic des cancers, augmente significativement l'échelle et la portée de son offre et continue à investir.
- ou se diversifier pour aborder le marché lié au COVID 19 :
 - Les savonniers, entreprises de cosmétiques et entreprises de la chimie ont joué un rôle dans les produits de nettoyage et de désinfection (savons, gels hydro alcooliques) ;
 - l'industrie textile (Fil Rouge, InserMode, la Toile du boulanger, Hom, Fask...) s'est mise en ordre de marche pour la production de masques textiles homologués ou pour le grand public ;
 - Proneem s'est démarquée pour son savoir-faire dans les tissus intelligents.

REMONTEES DES FEDERATIONS ET GROUPEMENTS PROFESSIONNELS

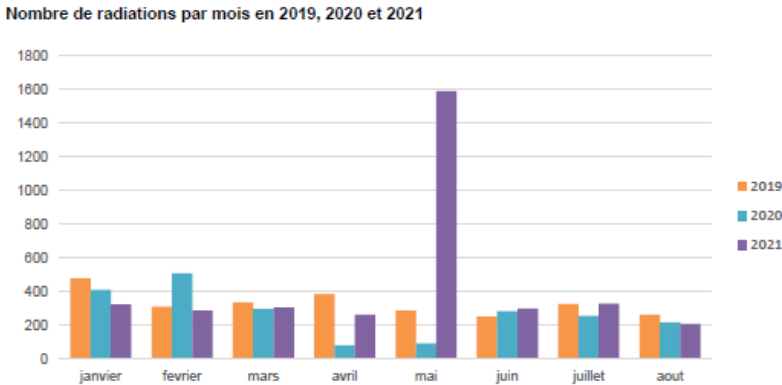


Chambre des métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur

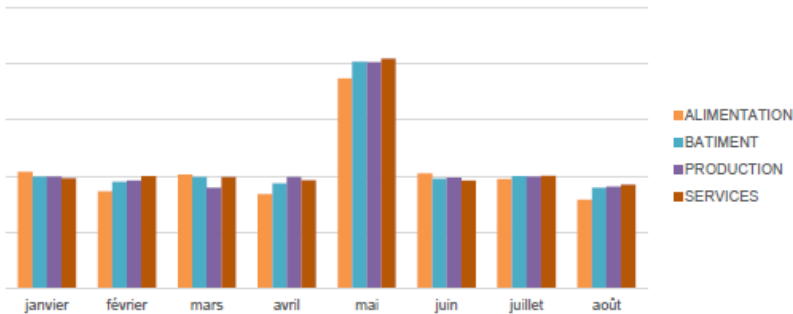
NB : Les mouvements mensuels sont à interpréter avec grande précaution : ils ne reflètent pas uniquement l'activité économique de nos entreprises mais également l'activité administrative de la CMA.

Radiations

Le pic de radiations observé au mois de mai 2021 s'explique par les radiations d'office réalisées par l'URSSAF (1 382 sur les 1 591 radiations du mois de mai, soit plus de 86% des radiations enregistrées ce mois), remontées dans le cadre d'un « nettoyage » du RM, Répertoire des Métiers, en vue des élections consulaires.



Evolution des radiations par mois et par secteurs en 2021
 (Graph en base 100 sur données centrées réduites (standardisées) pour neutraliser les effets d'échelles)



Les quatre secteurs de l'artisanat connaissent globalement les mêmes tendances quant au rythme des cessations d'activités.

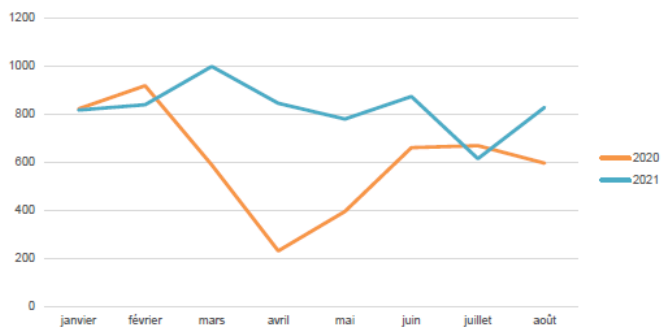
Les entreprises de l'alimentation « résistent » mieux : elles enregistrent moins de radiations en 2021 que les entreprises des autres secteurs de l'artisanat. De plus : les entreprises de l'alimentation sont les seules à connaître un niveau de radiations en 2021 inférieur à celui de 2019 (période observée : janvier à août).

A l'inverse, les services enregistrent leur plus haut niveau de radiations depuis trois ans. Il s'agit du secteur où les radiations sont les plus nombreuses.

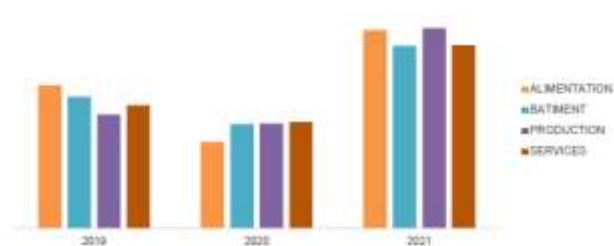
Immatriculations

Les immatriculations repartent à la hausse en 2021, à un niveau supérieur à l'année record de 2019 (période observée : janvier à août).

Evolution des immatriculations par mois en 2020 et 2021

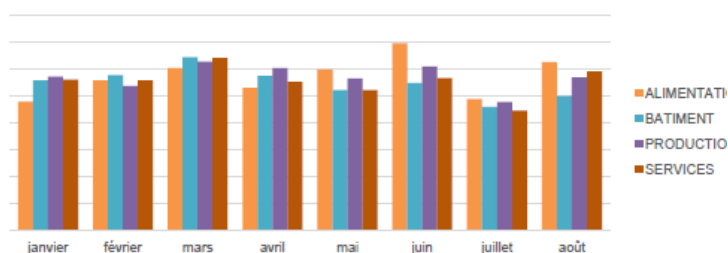


Immatriculations par secteurs en 2019, 2020 et 2021 (exclusion des mois de septembre à décembre)
(Graph en base 100 sur données centrées réduites (standardisées) pour neutraliser les effets d'échelle)



Evolution des immatriculations par mois et par secteurs en 2021

(Graph en base 100 sur données centrées réduites (standardisées) pour neutraliser les effets d'échelle)





Comité Régional FBF SUD / Provence-Alpes-Côte d'Azur

Financement de l'économie

Au 30 juin 2021, l'encours des crédits bancaires dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élevait à 164,5 milliards d'euros, dont 72 milliards d'euros pour le seul département des Bouches-du-Rhône.

Prêts garantis par l'Etat

Selon les derniers chiffres publiés par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, le 20 août, la situation se présentait comme suit :

- Au plan national : 687 510 entreprises bénéficiaires pour un encours total de 140,157 milliards d'euros,
- En région Sud / Provence-Alpes-Côte d'Azur : 75 072 entreprises bénéficiaires pour un encours total de 11,663 milliards d'euros et,
- Dans le département des Bouches-du-Rhône : 25 704 entreprises bénéficiaires pour un encours total de 5,492 milliards d'euros.

Selon une enquête menée par la FBF en juin 2021 auprès de clients entreprises ayant contracté un PGE, les perspectives de remboursement avancées sont les suivantes :

- 12% de remboursements en 2021,
- 6% de remboursements en 2022 ou 2023,
- 10% de remboursements en 2024 ou 2025 et,
- 67% de remboursements sur 5 ans (Fin 2026).

Mise en œuvre dans les banques du Plan d'action sur l'accompagnement des entreprises dans la sortie de crise, annoncé le 1^{er} juin par les pouvoirs publics

- La FBF figure au nombre des 32 signataires de ce plan et a pris, au nom de ses adhérents, un engagement : "Les établissements bancaires proposeront un rendez-vous de sortie de crise à leurs entreprises clientes qui rencontreraient des difficultés". Cette disposition ne concerne pas l'ensemble des entreprises mais uniquement celles qui seraient fragilisées et ce afin d'organiser une détection et un accompagnement efficaces.
- Par ailleurs, en tant que représentants de la partie signataire, l'ensemble des Comités Départementaux FBF de notre région (Alpes du Sud - 04 et 05, 06, 13, 83 et 84) participeront aux réunions des "Comités départementaux de sortie de crise" organisées par les Préfectures, dès le mois de Septembre.
- Plus généralement, le Comité Régional Sud / Provence-Alpes-Côte d'Azur des Banques FBF a présenté le plan d'action cité plus avant aux Présidents des Comités Départementaux FBF le 7 juin dernier, pour information générale de leurs propres adhérents.

Entreprises du voyage Méditerranée

Après un mois de juin équivalent à juin 2019, en termes de réservations, sans pour cela rattraper le retard accumulé, le mois de juillet a été marqué selon les activités, par :

- Outgoing : effondrement des réservations dès la seconde semaine de juillet :
 - semaine 27 : -30%
 - semaine 28 : -40%
 - semaine 29 : -42%.
- Incoming : absence des clientèles long courrier et provenant du Royaume-Uni, particulièrement perceptible à Paris et dans les grandes agglomérations où cette absence n'est pas compensée par les clientèles françaises et européennes.
- Voyages d'affaires : chute d'activité supérieure à 50% en juillet.
- Événementiel des entreprises (MICE) : projets annulés, reportés ou mis en « stand-by ».
- Voyages scolaires : centres fermés du jour au lendemain par l'ARS, jeunes assignés à résidence dans les pays européens sans moyen de les faire rentrer, conditions administratives qui changent tous les jours, fermeture de deux destinations leader des voyages linguistiques : Malte et Grande-Bretagne.
- Voyages de groupes : attentisme, même vers les destinations européennes.

Nous n'avons aucune perspective positive pour septembre et aucune visibilité pour l'hiver.

L'absence d'activité et de recettes va rendre difficile, pour certaines entreprises, le process de remboursement des avoirs émis dans le cadre de l'ordonnance du 25 mars 2020, malgré les outils de soutien mis en place.

De nombreux entrepreneurs, dont les travailleurs non-salariés (TNS), sont totalement démoralisés.



FNAIM AMP : Fédération nationale de l'immobilier à Aix-Marseille Provence

Le marché du logement, qui a remarquablement résisté à la crise sanitaire, continue de surfer sur l'attrait des acquéreurs pour l'immobilier. Le marché est en sous-offre et connaît une forte demande depuis le début de l'année. Il est porté à la fois par un contexte de taux extrêmement bas et par un niveau d'épargne important des ménages dont le niveau de confiance s'est nettement redressé. Les prix poursuivent et même accélèrent un peu leur hausse en 2021 (+3,5% pour Marseille).

La part des maisons dans les ventes a fortement augmenté depuis le début de la crise sanitaire mais l'offre ne répondant pas à toutes les demandes, les prix se tendent sur ce type de biens comme pour les appartements avec extérieur.

Néanmoins, la situation après Covid n'est pas encore stabilisée. Certains signes le montrent :

- les conséquences du nouveau DPE (diagnostic de performance énergétique) depuis le 1^{er} juillet a pour effet de déclasser un certain nombre de biens qui étaient pourtant bien classés ; ce déclasserement pourrait faire baisser leur prix ou imposer des travaux de rénovation importants et donc retarder leur mise en vente;
- sur le département, les professionnels constatent un ralentissement de l'activité (recherche des acquéreurs) dès la première quinzaine de juillet contrairement aux années précédentes;
- l'engouement enregistré pour les maisons semble se stabiliser depuis l'été, notamment celles en périphérie des villes.

A date, il est donc encore difficile de prévoir si le dernier trimestre de l'année sera aussi actif que les précédents tant le contexte reste encore instable. Cependant sur 12 mois glissants, à ce jour, l'année 2021 devrait être encore une année très dynamique en termes de volume.



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Fédération nationale des transports routiers

Au 2^e trimestre 2021, au niveau national, les chefs d'entreprise du secteur du transport routier de marchandises considèrent que l'activité économique s'améliore. Bien que les indicateurs se rétablissent, ils restent encore légèrement en dessous de sa moyenne à long terme, les difficultés de recrutement réapparaissent et l'incertitude persiste.

L'opinion de transporteurs encore légèrement en dessous de sa moyenne

Selon les chefs d'entreprise interrogés au 2^e trimestre 2021, l'activité économique poursuit sa progression mais reste encore légèrement en dessous de sa moyenne à long terme. Pour les trois prochains mois, ils estiment un léger progrès et le solde d'opinion sur l'évolution future reste ainsi à sa moyenne à long terme. Ils sont plus nombreux que le trimestre précédent à estimer une stabilité ou une hausse de l'activité pour le trimestre prochain.

L'emploi encore en dessous de sa moyenne à long terme et toujours des difficultés importantes à recruter

Concernant l'emploi, l'indicateur qui mesure l'évolution de nombre de salariés progresse pour deuxième fois consécutive, depuis juin 2018, mais reste encore en dessous de sa moyenne à long terme. Les prévisions des chefs d'entreprise sur leurs effectifs futurs de conducteurs s'améliorent également. Cependant les difficultés à recruter du personnel s'amplifient. En Juillet, selon l'enquête dans les services d'Insee, 53 % des transporteurs ont des difficultés à recruter des conducteurs. Une tendance très à la hausse depuis un an.

Les secteurs-clients du TRM retrouvent un peu d'optimisme sur leurs activités

Les chefs d'entreprise des secteurs-clients retrouvent un peu d'optimisme sur leurs activités. Le solde d'opinion sur les perspectives générales d'activité dans le commerce de gros, commerce de détail généraliste et l'industrie manufacturière est au-dessus de sa moyenne de long terme.

Au 2^e trimestre 2021, un tiers des chefs d'entreprises demeurent dans l'incertitude

Au 2^e trimestre 2021, le baromètre de la FNTR qui mesure la satisfaction des chefs d'entreprise demeure légèrement en dessous de sa moyenne de longue période. Par rapport au 2^e trimestre 2020, la satisfaction des chefs d'entreprise s'est largement améliorée. Un tiers des transporteurs n'ont pas souhaité s'exprimer sur la situation de leur entreprise. Un quart ne sont pas satisfaits de la situation. Cela témoigne d'une grande prudence sur l'avenir et d'une certaine fébrilité.

Focus régional

On constate une très grande hétérogénéité territoriale sur la situation de l'activité économique perçue par les chefs d'entreprise. Les chefs d'entreprise des Hauts de France (à 59%) et du Grand Est (à 59%) se déclarent insatisfaits ou sans avis sur la situation économique de leurs entreprises. Ils sont 19% en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FHP SUD-EST

Fédération de l'hospitalisation privée du Sud-Est

Percutés de plein fouet par chaque vague de l'épidémie de COVID 19, les 160 cliniques et hôpitaux privés de la région et leurs soignants ont été mobilisés et solidaires pour prendre en charge les patients COVID et non COVID et participer à la campagne de vaccination, sous la coordination de l'Agence Régionale de Santé de PACA.

Une grande plasticité des organisations et des coopérations renforcées ont été mises en œuvre pour faire face à la pression épidémique.

Des trésors d'imagination ont dû être déployés pour limiter l'impact des difficultés RH (pénurie accrue par la période des congés estivaux, épuisement, etc.).

La situation économique et financières des cliniques et hôpitaux privés est contrastée, avec globalement en 2019 (Panorama 2021 des établissements de santé, DREES) :

- 1 clinique sur 4 en déficit
- une rentabilité établie à 2,4 % du chiffre d'affaires
- des investissements en légère progression.

Face à l'épidémie de Covid-19, une garantie de financement a été instaurée pour le secteur de l'hospitalisation. Ce dispositif exceptionnel a apporté une neutralité financière sécurisante pour les établissements de santé mobilisés et leur permet de ne pas voir leur situation financière se dégrader en 2020 et en 2021.

Les accords Ségur de juillet 2020 ont par ailleurs abouti à une revalorisation salariale des personnels non médicaux des établissements de santé.

Dans le contexte de pénurie de personnels soignants (même pour l'intérim) et vu les enjeux de santé publique, la FHP sud-est appelle au soutien et à la relance en urgence de la formation et de l'apprentissage dans le secteur sanitaire.